



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# le retraite du Calvados

Juin 2018

Bulletin trimestriel de l'Union Territoriale des Retraités du Calvados

## Billet d'humeur :

### Habillage, enfumage ou négociation ?

« Souvent, les débats publics ne sont que des formalités ou des habillages pour entériner des décisions déjà prises », le ministre de la Transition Ecologique, Ouest-France (20-05-18).

Cette conception du **dialogue social**, le Président de la République et son gouvernement la mettent en œuvre depuis plus d'un an. Illustration, à la SNCF, deux mois de conflit avant que ne débutent de réelles négociations.

Enfumage, un mot cru, mais souvent, le Président ne dédaigne pas la provocation ! Est-il exagéré de qualifier ainsi la hausse récente de la CSG, mélangeant le financement de la protection sociale avec le pouvoir d'achat des salariés, sous couvert de solidarité intergénérationnelle ?

La CFDT veut construire une **démocratie sociale**. Il s'agit de faire émerger par la négociation des accords construits par les acteurs eux-mêmes. Cette méthode implique l'action syndicale pour améliorer le rapport de force, et n'exclut pas la possibilité de compromis.

Le Président de la République et le gouvernement ne peuvent être les seuls détenteurs de l'intérêt général. Vouloir contourner les corps intermédiaires (et notamment les syndicats) est un vrai risque pour la **cohésion sociale**. Augmenter, aujourd'hui, les tensions dans notre pays, c'est ensemercer consciencieusement le terrain des populismes.

La période actuelle met notre syndicalisme CFDT à l'épreuve. La conception des relations sociales que développe le gouvernement peut susciter plus d'oppositions que d'implications.

Mais nous ne changerons pas de cap. Le Congrès confédéral qui vient de se dérouler à Rennes le confirme. **Justice sociale et solidarités** sont, plus que jamais, des défis à relever.

En vous souhaitant, malgré tout un bel été,

**Le secrétaire : Jacques Hébert.**

**INSCRIPTION**  
**pour la sortie annuelle**  
**du 5 octobre**  
feuille jointe, merci de répondre  
**maintenant avant le 1er**  
**septembre.**

(chèque déposé seulement en octobre)

### Dates à retenir :

Chaque **premier lundi** du mois  
de 11 h à 12 h  
8 rue du Colonel Rémy à Caen

Permanence accueil à la CFDT pour  
tous les adhérents retraités et futurs  
retraités

### REUNIONS PROFESSIONNELLES

#### Retraités **Communication Conseil** **Culture**

35-37 rue R Lenoir à Caen de 14 et 16 h  
les **mardis** 4 septembre, 2 octobre, 6  
novembre et 4 décembre

**Retraités métaux Caen :**  
**réunion chaque 3<sup>ème</sup> jeudi du mois**  
(sauf juillet, août et septembre)  
à 14 h salle Pierre Esnault à  
Mondeville (ancienne maison du  
peuple,  
Rte de Cabourg).

### Les Nouveaux locaux CFDT à Caen

**8 rue du Colonel Rémy 14000 Caen**  
(nord ouest de Caen, secteur Mémorial  
et rond point du Débarquement).  
Bus proche : Tassigny (lignes 14 et 18)

## Action revendicative ...

**La division syndicale :** Le syndicalisme en France est éclaté. La question des intersyndicales est récurrente. Actuellement elles existent chez les salariés, dans le conflit de la SNCF, chez les personnels des EHPAD ...

**Chez les retraités :** depuis 2015, les relations se sont détériorées dans l'Inter-UCR, surtout entre la CFDT et la CGT, avec **des divergences** sur :

- Le financement de la protection sociale, notre priorité aux basses pensions, la hausse de la CSG (cette hausse telle que décidée par le gouvernement est contestable mais pas le principe de la CSG qui fait contribuer tous les revenus...y compris financiers)

- Le refus de la CFDT et de l'UNSA d'intégrer dans l'Inter-UCR deux associations proches de la CGT.

L'Inter-UCR est, de fait, paralysée. La CGT a parallèlement constitué « un groupe des neuf » mettant la CFDT et l'UNSA à l'écart.

L'URR-Normandie a alerté l'UCR-CFDT sur les risques de cette situation fragilisant l'ensemble des retraités.

L'UTR Calvados a privilégié ces derniers mois (le 30 janvier et le 15 mars) l'action menée avec les syndicats de salariés sur les EHPAD et les services de soins à domicile.



Mais **la colère des retraités** va bien au-delà. C'est pourquoi l'UTR, comme l'UCR au niveau national, a appelé à **manifeste le 14 juin à Caen**, avec les autres organisations syndicales mais sur **nos propres revendications**.

L'UCR a retenu le principe d'une action nationale à l'automne, à l'occasion du débat sur le projet de financement de la Sécurité Sociale.

## ACTION EHPAD SUITE...

Après les grèves du 30 janvier et du 15 mars 2018, où en sommes-nous ?

La ministre des solidarités et de la santé a

présenté plusieurs mesures :

- Une enveloppe spécifique de crédits pour les établissements en difficulté.
- Une médiation sur la réforme de la tarification.
- Des enquêtes annuelles de satisfaction auprès des résidents.
- Des propositions nationales sur l'amélioration des conditions de vie au travail.
- La construction d'une stratégie nationale de lutte contre la maltraitance.

La directrice de l'**ARS** de notre région va mettre en place un comité de pilotage « **plan d'accompagnement des EHPAD** » qui a pour objet de mobiliser les leviers en région pour accompagner l'évolution des besoins des EHPAD. Elle a initié, avec les Conseils Départementaux, ce plan régional autour de 5 axes :

- Le repérage et soutien des établissements en difficulté.
- L'amélioration des conditions de travail à l'aide des Contrats Locaux d'Amélioration des Conditions de Travail (CLACTION).
- Le développement par les OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) de programmes de formation continue répondant aux besoins des professionnels, intégrant une réflexion éthique dans les établissements, grâce à l'appui de l'Espace Ethique Normand.
- L'adéquation entre l'offre d'emploi et de formation des aides-soignantes.
- L'amélioration de la couverture médicale en EHPAD, en lien avec l'URML, mais également en s'appuyant sur le cadre d'expérimentation pour l'innovation dans le système de santé (art.51 LFSS 2018).

En ce qui concerne le comité de pilotage, un membre de l'UTR y participera en tant que membre de la commission médico-sociale de la CRSA (première séance le 19 juin 2018).

Si toutes **ces propositions marquent un intérêt au malaise et difficultés rencontrés** dans ce secteur d'activités, son financement et son fléchage n'apparaissent nulle part !

Le 30 janvier la ministre Agnès BUZYN a annoncé un déblocage de 50 millions d'euros. En plus des 100 millions d'euros inscrits au budget 2018 de la Sécurité Sociale.

Mais un rapport parlementaire (FIAT-IBORRA)

énonce 31 propositions en réponse à la crise des EHPAD dont 210 000 recrutements, chiffrés par le rapporteur du PLFSS pour 2018 à 7 milliards d'euros.

**Le financement actuel est donc loin d'être à la hauteur des enjeux.**

La CFDT considère que la perte d'autonomie est un risque universel impliquant un financement solidaire, juste et équitable par l'ensemble de la population. La mise en place du 5<sup>ème</sup> risque est interrogée ....

A suivre, restons vigilants.....

## **ADHERENTS CFDT ACTEURS DANS LA SOCIETE :**

Nous ne doutions pas du résultat de l'enquête quand nous l'avons lancée fin 2017.

Nous sommes tout de même épatés du résultat, non pas tant par le nombre de réponse (**38 réponses** soit un peu plus de 12 % des adhérents ont répondu) mais plutôt par le contenu tant il s'avère que les **implications des adhérents sont vraiment diverses**.

Résumons. Il y a les activités individuelles bénévoles ou les activités de loisirs et culture

Mais il y a surtout les **54 activités associatives** : du local caritatif ou humanitaire aux grandes causes mondiales, en passant par de multiples associations assurant le mieux vivre ensemble en société.

Les **31 activités citoyennes** répertoriées sont elles aussi bien diverses : cela va des CCAS, CVS jusqu'aux engagements plus politiques dans la cité, ou dans l'économie sociale et solidaire.

Pour ces diverses activités il y a un fort taux d'implication : 14 sont **en responsabilité associative** et 10 en responsabilité citoyenne.

Enfin certains nous ont dévoilé leurs compétences diverses : compétences manuelles ou plus conceptuelles.

Nous savons combien d'autres, trop absorbés par leurs engagements, ont omis de répondre. Ces réponses ont le mérite de mettre en valeur le rôle des retraités dans la société. Et cela pourra nous permettre de faire appel à certaines **compétences personnelles ou collectives** pour nous enrichir mutuellement.

La synthèse complète, ne comportant pas les noms, (2 pages) déjà transmise à tout le conseil syndical est disponible sur simple demande.

## **SNCF : ce conflit nous concerne tous**

Quand vous lirez ces lignes nous ignorons où en sera le conflit à la SNCF.

En tant que retraités, citoyens et adhérents CFDT, ce conflit nous concerne tous.

Au cours des assises de la mobilité tenues fin 2017, l'Etat n'a pas abordé la réforme ferroviaire. Il tarde à présenter la loi d'orientation sur les mobilités. Il commande un rapport d'expert. Il annonce ensuite des décisions concernant l'avenir du transport ferroviaire (filialisation du fret, fin du statut en 2020...). Pour habiller le tout il déclare engager une **concertation...sur les décisions déjà prises**, et en faisant du chantage : la reprise de la dette de la SNCF, dont il est le premier responsable (priorité aux TGV ces dernières années) contre la réforme de la SNCF et la fin de statut des cheminots.

Le gouvernement ne s'engage pas sur le maillage territorial via les **lignes secondaires pourtant indispensables** pour assurer une mobilité accessible à tous dans un **développement durable et harmonieux**. Dans le fameux rapport Spinetta qui sert au gouvernement on voit apparaître les mots « statut » 54 fois, « concurrence » 189 fois, « climat » 2 fois et « écologie » jamais !

Transformer le secteur ferroviaire ne peut se faire sans une implication des acteurs : salariés et citoyens en attente de moyens adaptés à leur mobilité.

Le gouvernement a choisi de jouer le temps et le pourrissement du conflit face aux 42 amendements proposés par la CFDT portant sur : la protection des salariés, l'évolution du statut des cheminots et l'amélioration des conditions de travail, la continuité ferroviaire des territoires et la garantie de la nature publique du groupe ferroviaire

Il aurait fallu **définir une réelle ambition partagée** pour le ferroviaire plutôt que d'en rester à demander aux organisations syndicales d'accompagner la mise en œuvre d'objectifs définis sans eux.

Quel gâchis !

Espérons que, par ailleurs, l'annonce : « on fait avec les acteurs » plutôt qu'un plan banlieue ne soit pas simplement une posture pour refuser d'accorder les moyens indispensables aux banlieues.

## 20 MARS : UNE AG STUDIEUSE ET CONVIVIALE :

Nous étions 80 le 20 mars. Ce fût l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, avec la présence de Bertrand Brière, secrétaire général de l'Union Régionale Normandie, 2 représentants de l'Union Régionale des retraités, de représentants des syndicats Santé-sociaux, Interco et UIP Plaine de Caen.



Nous avons apprécié le film de 11 mn sur les retraités dans la société et dans la CFDT.

Le temps de **débat** nous a permis d'échanger avec M Jean Pierre Brenet, **délégué départemental du défenseur des droits**.

Pour rappel, le défenseur des droits est une autorité indépendante chargée de veiller au respect des droits et des libertés. Elle intervient dans 5 domaines :

- défendre les droits des usagers des services publics
- défendre les enfants
- lutter contre les discriminations
- veiller sur la déontologie des personnels de sécurité
- protéger les lanceurs d'alerte

Il y a **5 délégués du défenseur des droits sur le Calvados**. Ils ont, sous la responsabilité du défenseur des droits (actuellement M Toubon), un large pouvoir d'enquête et d'investigation (tous les organismes privés ou publics ont obligation de répondre). Ils peuvent établir des recommandations, proposer un règlement amiable, demander des poursuites.

Voici les **coordonnées des délégués pour le Calvados** : Jean Pierre Brenet (Caen 02 31 30 64 82) ; Alain Prudhomme, Hérouville 02 31 45 33 90) ; Marie Odile Colin (Bayeux 02 31 51 40 50) ; Paul Queney (Falaise et Vire 02 31 20 42 00) ; Patrick Durand (Lisieux 02 31 31 82 06).

Voir : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/saisir>

### Parlons retraites :

La grande enquête nationale sur les retraites.  
Initiative CFDT  
A partir du 12 juin sur : [parlonsretraites.fr](http://parlonsretraites.fr)

## CONGRES CONFEDERAL

Du 4 au 8 juin s'est tenu à Rennes le 49e congrès confédéral de la CFDT.

Un congrès est un moment essentiel dans la vie de la CFDT : c'est l'occasion de faire le bilan de 4 années d'action syndicale au service des travailleurs, et de se projeter vers l'avenir en débattant ensemble des orientations. C'est un temps démocratique, puisque la parole est donnée au millier de syndicats CFDT.

3000 délégués et invités étaient présents. Saluons le travail énorme réalisé par les militants bretons qui ont assuré l'accueil.

**Notre syndicat**, qui y était représenté par un délégué, s'est investi dans le débat en présentant plusieurs amendements à la résolution générale, et fait publier un texte dans le Syndicalisme Hebdo.

La première partie du congrès a été consacrée au rapport d'activité, présenté par Laurent Berger. Elle a permis aux syndicats d'exprimer leur avis sur l'action de la confédération.

Ensuite le congrès a examiné la résolution, qui est la feuille de route pour le mandat qui s'ouvre, dont le titre exprime l'ambition de la CFDT : **« Démocratisons le travail – donnons un nouveau visage au syndicalisme »**.

Ce congrès qui s'est tenu après des années pas toujours faciles pour le monde du travail et une baisse du pouvoir d'achat des retraités, s'est déroulé sur la base d'une confiance renforcée des salariés, qui ont fait de la CFDT la première organisation dans le privé. Fort de ce soutien, le congrès de Rennes aura été l'occasion pour la CFDT de réaffirmer ses valeurs.

### INTERNET

#### Le bulletin par internet :

Ceux nous ayant signalé une adresse internet reçoivent le bulletin par internet. Ils continuent de le recevoir par la poste. Ils peuvent demander à ne plus le recevoir par la poste en laissant un message à : [ghuaut.cfdt@kiwi-fibre.fr](mailto:ghuaut.cfdt@kiwi-fibre.fr)

#### De bonnes adresses :

L'UTR met à disposition de tous, sur simple demande, la liste d'une sélection de sites internet particulièrement intéressants.

Ceux qui reçoivent le bulletin par internet ont cette liste jointe au courriel d'envoi.

#### Votre adresse internet :

Vous n'avez pas reçu ce bulletin par internet, mais vous avez une adresse internet merci d'envoyer un message à [ghuaut.cfdt@kiwi-fibre.fr](mailto:ghuaut.cfdt@kiwi-fibre.fr)